

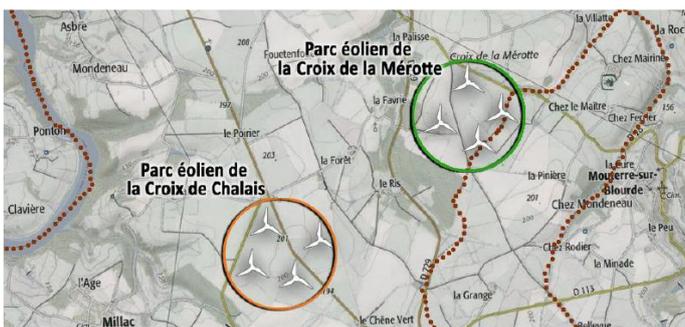
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SERGIES s'entoure de Terra Énergies et de la Banque des Territoires pour la construction d'un nouveau parc éolien à Millac (86), financé par Bpifrance

27 janvier 2021



C'est un petit pas de plus pour la transition énergétique dans la Vienne qui vient de se jouer ce mercredi 27 janvier 2021 : SERGIES, la Banque des Territoires et Terra Énergies ont scellé leur partenariat pour la construction et l'exploitation du parc éolien de la Croix de la Mérotte, à Millac.



Depuis 2015, SERGIES et JPEE co-développent deux parcs de 4 éoliennes dans cette commune, qui seront construits entre 2021 et 2022. Alors que JPEE est propriétaire du parc de la Croix de Chalais, SERGIES, propriétaire du parc de la Croix de la Mérotte, vient donc de céder 30 % de ses parts à la Banque des Territoires et 19% à Terra Énergies. Ce projet est financé par Bpifrance.

Mises en service fin 2022, les 4 éoliennes du parc de la Croix de la Mérotte produiront 27 GWh par an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 13 000 habitants et 72 000 tonnes de CO2 économisées chaque année. Les machines fabriquées par le constructeur allemand NORDEX, sont d'une hauteur totale de 180 m et d'une puissance unitaire de 3 MW.

JPEE et SERGIES ont obtenu plusieurs délibérations favorables de la commune et ont maintenu une information répétée auprès des riverains, de la commune et de la communauté de communes, sans faire l'objet d'aucun recours. Le développement de ce projet a été réalisé dans l'esprit de la charte départementale de l'éolien établie par le Conseil Départemental, l'Association des Maires de la Vienne et le Syndicat ÉNERGIES VIENNE.

Fidèle à son engagement d'impliquer directement les citoyens dans ses projets d'énergie renouvelable, SERGIES ouvrira, pendant la phase des travaux, un financement participatif destiné en priorité aux habitants de la commune de Millac et de la communauté de communes Vienne-et-Gartempe.

Pour SERGIES, « une marche plus vers notre objectif de 800 GWh d'énergies renouvelables à l'horizon 2035 »

« Ce projet est le parfait exemple d'une forte synergie avec les élus et la population, le développeur local d'énergies renouvelables SERGIES - Groupe SOREGIES, qui s'est associé au développeur éolien national JPÉE, la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts et le fonds d'investissement régional Terra Énergies. Ce projet est une marche plus vers notre objectif de 800 GWh d'énergies renouvelables à l'horizon 2035 », projette Emmanuel Julien, président du directeur de SERGIES. Cet objectif couvrira alors 100 % des besoins en consommation électrique (hors chauffage) des habitants alimentés par ÉNERGIES VIENNE, contre 43 % à ce jour.

Une action concrète du plan de relance du groupe Caisse des Dépôts

« Ce nouveau parc éolien dans la Vienne est à la croisée des interventions de la Banque des Territoires : fruit d'un co-développement de SERGIES avec JPÉE, dont la Banque des Territoires soutient l'ambition au niveau national, il marque surtout l'accompagnement de la stratégie ENR* de SERGIES et du Groupe SOREGIES, dont la Banque des Territoires est un partenaire historique », précise Patrick Martinez, Directeur régional Nouvelle-Aquitaine de la Banque des Territoires. Aux côtés de Terra Énergies et de Bpifrance, ce projet concrétise l'une des opérations du plan de relance du groupe Caisse des Dépôts, dont la transition énergétique et écologique est une priorité. La Banque des Territoires apporte 940 k€ à ce projet.

* ENR : énergies renouvelables

Pour Terra Énergies, « La filière éolienne sera essentielle dans l'atteinte des objectifs régionaux »

« Nous sommes très heureux de pouvoir participer au projet éolien de la Croix de la Mérotte aux côtés de nos partenaires SERGIES et la Banque des Territoires. Il s'agit, pour le fonds Terra Énergies, du premier projet éolien financé après des prises de participation dans la méthanisation et le solaire (thermique et photovoltaïque) », explique Mathieu Goddefroy, directeur. « La filière éolienne sera essentielle dans l'atteinte des objectifs régionaux de production d'énergie d'origine renouvelable adoptés dans la feuille de route Néo Terra. Le fonds régional continuera à apporter son soutien dans le développement de ces projets. »

Les chiffres clés

- 4 éoliennes
- 180 m de hauteur en bout de pale
- 12 MW de puissance totale installée
- 27 GWh de production annuelle
- 600 m de distance avec l'habitation la + proche

Les acteurs du projet

A propos de SERGIES



SERGIES, entreprise du Groupe SORÉGIES, est le **premier producteur public d'énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine**. Créée en 2001 par la volonté des 265 communes adhérentes au Syndicat ÉNERGIES VIENNE, SERGIES met tout son savoir-faire au service des énergies vertes par l'aménagement et l'exploitation des moyens de production décentralisés, ainsi que par la promotion de la maîtrise de la demande en énergie. **Installée à Poitiers, SERGIES se positionne comme l'investisseur local** qui agit pour un développement maîtrisé et concerté de ses projets de production d'énergie d'origine renouvelable.

SERGIES compte déjà de nombreuses réalisations à son actif :

- **13 parcs éoliens** dont Le Rochereau, 1^{er} parc éolien du département de la Vienne (2008)
- Plus de **400 000 m² de panneaux photovoltaïques** exploités en toiture et au sol
- Des participations dans **3 unités de méthanisation** agricoles

Ces réalisations permettent une production effective de **361 GWh/an** d'énergies renouvelables, qui représentent **43% de la consommation des clients résidentiels du territoire du Syndicat ÉNERGIES VIENNE**. Ce taux est à rapprocher de l'objectif de la loi sur la transition énergétique, qui est d'atteindre au niveau national, 32% d'énergie renouvelable en 2030. SERGIES est une société par actions simplifiée unipersonnelle ; son capital social de 10 100 010 € est détenu par SORÉGIES.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sergies.fr ou suivez nos actualités sur [LinkedIn](#) !

Contact presse : Typhaine Buors - typhaine.buors@sorgies.fr - T / 05 49 89 34 06 - M / 06 10 73 65 25

A propos de Terra Énergies



terra energies

Terra Énergies est le fonds régional d'investissement dans les projets d'énergie renouvelable créé en 2016 à l'initiative de la Région Nouvelle-Aquitaine. Cet outil vise à accompagner la politique régionale en matière de développement des installations de production d'énergie renouvelable en Nouvelle-Aquitaine, en améliorant l'effet de levier sur l'euro public investi et la gouvernance territoriale. Le fonds a levé 8,2 M€ destinés à être apportés en fonds propres minoritaires dans des projets de territoire. »

A propos de la Banque des Territoires



Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des 5 métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. En Nouvelle-Aquitaine, la Banque des Territoires est actionnaire de 10 sociétés d'économie mixte Energie (dont SOREGIES) et du fonds régional Terra Énergies ; elle contribue ainsi au déploiement d'un réseau d'acteurs œuvrant en faveur de la production d'énergies renouvelables.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr | [@BanqueDesTerr](#)

Contact presse : Banque des Territoires Nouvelle-Aquitaine – Groupe Caisse des Dépôts
Pascale Artaz, chargée de communication : pascale.artaz@caissedesdepots.fr – 05.56.00.01.93

[@BdT_NAquitaine](#)

A propos de Bpifrance



Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr – www.presse.bpifrance.fr

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse »

Contact presse : Laure Schlagdenhauffen - laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr - 01 41 79 85 38